



Litige divorce et surendettement

Par **nanouchka62540**, le **02/05/2009** à **16:22**

Bonjour, j'ai absolument besoin d'aide je n'ai pas les moyens de me payer un conseil auprès d'un avocat je sollicite donc votre aide si vous le voulez bien. Déjà c'est très compliqué je vous explique : je suis séparée de mon mari depuis plus d'un an au moment de la séparation nous avions un dossier de surendettement en commun. Lui a préféré, à la conciliation, prendre toutes les dettes à son nom et en contre-parti il ne me verse aucune pension alimentaire pour les enfants. Le jugement a donc été fait en ce sens. Je suis sans travail, je touche donc l'API par les allocations familiales mais bien sûr ils me décomptent le versement de la pension alimentaire qui bien sûr ne m'a pas été versée vu le jugement. Il s'avère que mon ex-mari ne règle pas les dettes, je suis donc la seule à régler et en plus c'est décompté sur mon minimum social. Les dettes en commun ne se chiffraient qu'à 200 euros par mois mais voilà qu'il a refait un dossier et la dette maintenant se chiffre à 500 euros. Après notre séparation il a contracté d'autres factures impayées y compris les loyers que dois-je faire, dois-je payer les dettes qu'il a contractées après notre séparation. Le divorce n'est toujours pas prononcé et je ne sais pas pourquoi la date est toujours remise. Cela se passe entre avocats, je ne suis jamais conviée au jugement. En attendant de votre réponse, je vous exprime mes salutations. Catherine